

Constantine, le 23 octobre 1940 .

COMPTE RENDU JOURNALIER
du 23 octobre 401°) Etat d'esprit des indigènes .

A Bône quelques légers incidents viennent de se produire, ils mettaient aux prises des acheteurs indigènes avec des marchands de lait et de pain . Une vitrine de boulanger à quelque peu souffert, La Police et des patrouilles de gardes ont pu facilement rétablir l'ordre, en dispersant de petits rassemblements et en mettant fin à des querelles .

Ces incidents ont provoqué un certain malaise pendant la jeûne du Ramadan .

Les causes de ce malaise paraissent être les suivantes :

- La misère pour certains . Manque de travail . denrées alimentaires ayant encherés notablement ;
- Abus de certains marchands qui vendraient paraît-il plus cher aux indigènes qu'aux européens .

- Présence de nombreux indigènes étrangers à la ville, pour y chercher un travail qu'ils n'ont pas trouvé (à Bône, il y a 400 démobilisés chômeurs inscrits, auxquels il faut ajouter les dockers, les ouvriers de l'Quenza et du Kouif, sans travail du fait qu'aucune exportation n'a lieu . de sorte que l'on peut chiffrer le nombre des chômeurs à 2000 environ) .

Une certaine campagne perfide que l'on ne parvient pas à établir, qui est peut être communiste ou juive (même impression à Constantine (CR du 22 octobre . 2° . 8° alinéa) .

Au cours de ces incidents, les propos suivants ont été entendus : "Nous reviendrons dans une douzaine de jours prendre ce qu'il y a dans les boulangeries et les épiceries" .

"Je n'ai pas mangé depuis 2 jours" .

"J'ai 3 enfants et n'ai pas de travail" .

Des mesures urgentes paraissent nécessaires . La population musulmane est loyale, mais encore faut-il lui procurer de quoi manger, soit par le travail, soit sous forme de secours

La Municipalité de Bône ouvre un nouveau chantier mais il n'y aura qu'une trentaine de travailleurs .

Le bureau de bienfaisance fait des distributions de pain et de semoule .

Ces mesures s'avèrent insuffisantes . Des grands travaux pouvant donner du travail à tous les chômeurs de Bône ont été adoptés, il n'y aurait qu'à ordonner la somme nécessaire pour les commencer .

Les chômeurs indigènes venant des douars y retourneraient peut être travailler la terre, si on leur fournissait des semences et des outils .

La Grande fête approche, certains indigènes, manqueraient de nourriture, l'organisation de soupes populaires, la distribution de café ou de thé, seraient peut être de bonnes mesures, pour éviter une aggravation de l'état d'esprit .

2°) Statut des juifs (Résumés de conversations) .Destinataires

Ct. Préfet

S G I

Division.

CIE Cl.

CIE Cne

Archives .

Beaucoup de juifs liquideraient leurs magasins, surtout ceux d'alimentation, et mettraient leur argent en sécurité. Ils achèteraient de l'or (bijoux principalement). Il est un fait constaté c'est que les nombreux bijoutiers de Constantine, n'ont presque plus d'or, en devanture.

Une grande partie de cet or, serait transportée clandestinement en Angleterre pour servir à la victoire de ceux qu'ils considèrent comme leurs futurs sauveurs.

Le parti communiste poursuivrait son action grâce aux fonds juifs. Les juifs seraient actuellement les meilleurs agents de la III^e internationale qui leur accorderait la plus grande confiance du fait qu'ils sont les adversaires du gouvernement (confirmation du C R du 1er octobre 1940 obtenu d'une autre source).

Un procédé consisterait à pousser les indigènes à se plaindre des conditions d'existence nées de l'augmentation du coût de la vie et du rationnement des denrées.

Les juifs iraient jusqu'à renseigner les indigènes sur les droits de certains fonctionnaires et sur la manière de leur créer des ennemis par des plaintes relatant des faits qualifiés d'illégaux et d'arbitraires. A ce sujet, il serait bon de se méfier particulièrement des fonctionnaires qui savent qu'ils vont être relevés. Ils peuvent nuire aux français avec lesquels ils ont collaboré.

3°) Respect de la famille.

Le service général de l'Information a communiqué une note aux rédacteurs de journaux, afin que les annonces du genre de celles indiquées ci-après soient échappées et cela dans un but de moralité, et comme contraires à l'esprit de réforme du gouvernement.

"A louer, 2 pièces, cuisine, dépendances, eau, gaz, électricité, à personne seule, ou ménage sans enfants, s'adresser etc....

"On demande pour importante ferme, ménage sans enfants, s'adresser etc....

Il paraît en effet révoltant que de tels égocismes puissent se manifester, et il serait urgent que les pères de familles soient officiellement rassurés.

Censurer sur une annonce les mots "ménage sans enfants" ne paraît pas suffire pour empêcher les propriétaires d'immeubles et les fermiers, d'évincer les pères de famille qui se présenteraient à eux. Des mesures rigoureuses seraient à prendre contre les gens qui continuent à briser la famille.

Par voie de la presse, par exemple, le Public pourrait être informé, qu'il est interdit aux propriétaires, et employeurs de demander à un futur locataire ou à un futur employé, le nombre de ses enfants, et qu'aucun compte n'est à rendre à ce sujet au propriétaire ou à l'employeur par celui qui cherche un logement ou un emploi.

Pour l'Algérie où le respect de la famille semble devoir être sérieusement rappelé, un arrêté gubernatorial, serait peut être à envisager.